

**Aménagement du parking Sophie Germain
ZAC Atalante ViaSilva - communes de Cesson Sévigné et Rennes (35)
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

SPLA ViaSilva – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -
Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Travaux d'aménagement du parking Sophie Germain - ZAC Atalante ViaSilva - communes de Cesson Sévigné et Rennes (35). Les prestations sont réparties en 3 lots :

- Lot 1 : Terrassement voirie assainissement
- Lot 2 : Réseaux souples
- Lot 3 : Espaces verts

4. Durée du marché

La durée d'exécution est de 12 mois à compter de l'ordre de service qui prescrira le démarrage des prestations.
Date prévisionnelle de démarrage : septembre 2026

5. Clauses d'insertion

Le lot n°1 comporte une clause sociale. L'objectif d'heures de travail dédiées à l'insertion professionnelle est de 140 heures. Les modalités sont précisées à l'acte d'engagement valant CCAP joint au dossier de consultation des entreprises (DCE).

6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

8. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9. Critères pondérés de jugement des offres

Pour l'ensemble des lots

Prix des prestations : 40 %

Valeur technique : 55 %

Performance environnementale : 5 %

10. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

11. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal judiciaire de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

12. Date limite de remise des plis

Le 18 mai 2026 à 12H00

13. Date d'envoi à la publication

Le 13 avril 2026